

**Le Syndicat mixte de la Charente aval (SMCA) recrute
un / une «Coordonnateur / Coordinatrice des sous-bassins»**

Contexte :

Pour mener à bien ses missions, le SMCA recrute un Coordonnateur / une Coordinatrice des sous-bassins en charge d'assurer à l'échelle de l'ensemble des sous-bassins la cohérence des actions menées dans le cadre de l'entretien et de la gestion des milieux aquatiques, portées par les animateurs référents, avec pour objectif la mise en œuvre d'un outil de planification (Contrat de progrès territorial ou Programme pluriannuel de gestion) pour chaque sous-bassin.

Le SMCA est composé d'une Animatrice des sous-bassins « Gères-Deville », y finalisant le programme d'actions avant signature du PPG, et « Arnoult-Bruant », y suivant l'étude préalable au PPG qui a été lancée début 2020 ; ainsi que d'un Animateur du sous-bassin « marais de Brouage » y assurant le suivi des actions prévues au CPT 2020-2022.

S'agissant de la gestion administrative et financière, le SMCA dispose d'un Responsable chargé de ces thématiques ainsi que d'un Assistant comptable.

Le bassin hydrographique de la Charente aval, d'une superficie d'environ 120 000 hectares, est intégralement inclus dans le grand bassin du fleuve Charente couvert par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Charente. Il est composé de cinq sous-bassins : « marais de Brouage », « marais Nord de Rochefort », « Arnoult-Bruant », « Gères-Deville » et « vallée de la Charente ».

Description de la mission :

Sous la responsabilité des élus du SMCA, le Coordonnateur / la Coordinatrice des sous-bassins aura pour missions :

- d'animer, d'orienter, d'arbitrer et d'assurer la cohérence du travail de l'équipe des animateurs du SMCA chargés d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les outils de planification ;
- de mobiliser les différents acteurs, et d'assurer le suivi de la lutte coordonnée contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales ;
- de préparer l'élaboration de l'outil de planification du sous-bassin « marais Nord de Rochefort » ;
- d'assurer le lien technique et administratif entre les EPCI membres et le SMCA.

Interlocuteur privilégié des élus du syndicat, de ses membres et des divers partenaires, le Coordonnateur / la Coordinatrice des sous-bassins apportera un conseil et une expertise dans la mise en œuvre de l'ensemble des actions portées par le SMCA.

Les missions relatives à cette coordination porteront notamment sur le fait de :

- produire des éléments d'aide à la décision pour les élus et mettre en application leurs décisions afin d'assurer une cohérence d'intervention sur l'intégralité de son territoire ;
- représenter le syndicat auprès des collectivités membres et des partenaires (organismes d'Etat, financeurs, associations syndicales...);
- préparer les réunions intéressant l'ensemble des sous-bassins : de bureaux, comités ...

Formation et compétences requises :

Savoir faire :

- solides compétences techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques (niveau Bac+5 souhaitable) ;
- compétences dans le domaine de l'hydrologie, l'écologie des milieux aquatiques et des zones humides, l'hydraulique, l'hydromorphologie... ;
- connaissance du contexte réglementaire et opérationnel lié aux milieux aquatiques : DCE, Loi sur l'Eau, Natura 2000, programmes de gestion intégrée, GEMAPI... ;
- connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des institutions et du monde rural ;
- connaissance des procédures administratives et de la rédaction de documents administratifs (actes, délibérations, arrêtés, marchés publics, notes d'aide à la décision...) ;
- expérience dans un poste similaire exigée ;
- maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, SIG : QGIS ou ArcGIS).

Savoir être :

- esprit d'analyse et de synthèse ;
- facultés d'organisation et de planification à court et long termes ;
- organisé, rigoureux, dynamique et autonome ;
- qualités relationnelles nécessaires à l'animation territoriale, pédagogie, sens de l'écoute ;
- aptitude à coordonner des équipes ;
- sens des responsabilités ;
- aptitude au travail en équipe et en réseau ;
- être force de proposition.

Informations complémentaires :

- titulaire de la fonction publique au grade d'ingénieur principal, d'ingénieur, de technicien principal de 1^{ère} classe, technicien principal de 2^{ème} classe ou de technicien ;
- titulaire de la fonction publique au grade d'attaché principal, d'attaché, de rédacteur principal de 1^{ère} classe, de rédacteur principal de 2^{ème} classe ou de rédacteur ;
- à défaut, emploi contractuel de catégorie A ou B (CDD de 3 ans renouvelable) ;
- permis B et véhicule personnel obligatoires ;
- rémunération statutaire, régime indemnitaire, chèque de table, CNAS ;
- poste à pourvoir dès que possible.

Contact :

Monsieur Carlos ORIGLIA
Responsable administratif et financier
c.origlia@charente-aval.fr
05.16.84.37.24 - 07.72.13.55.34

Site internet :
www.charente-aval.fr